



Notre position

Ressources environnementales

Les ressources environnementales sont des biens communs à gérer de manière durable au profit de tous. Nous sommes présents dans différentes zones géographiques, ce qui influe sur notre façon de gérer l'utilisation des ressources environnementales par pays. Par conséquent, nous nous efforçons de rester en conformité avec les lois nationales et les réglementations environnementales dans nos pays d'exploitation tout en respectant les normes à l'échelle du Groupe.

MTN s'efforce de consulter les parties prenantes sur les questions environnementales, le cas échéant, et dispose d'un système formel d'identification des parties prenantes, appuyé par la politique de mobilisation des parties prenantes du Groupe qui normalise les pratiques de mobilisation des parties prenantes sur tous les marchés.

MTN est guidée par les normes suivantes définies au niveau mondial :

- Activités certifiées ISO 14001 sur certains marchés.
- Dans le cadre de nos efforts de divulgation, nous participons chaque année à un Carbon Disclosure Project (Projet de divulgation des émissions carbone - CDP) conformément aux recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat.
- Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies en tant que signataire.

Les engagements de MTN en matière de gestion environnementale

- Engagement en faveur de la protection de l'environnement.
- Engagement à sensibiliser à l'environnement.
- Engagement à mettre en œuvre un système de gestion environnementale.
- Engagement à utiliser plus efficacement les ressources naturelles ou l'énergie.
- Engagement à réduire les émissions, les rejets et les déchets.
- Engagement à surveiller les performances environnementales de la Société.
- Engagement à établir régulièrement des rapports sur les questions environnementales.

Nous respectons également les limites d'exposition aux champs électromagnétiques (CEM) fixées par la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) et les organismes nationaux de régulations pertinents, le cas échéant, dans nos pays d'exploitation. Nous veillons également à ce que les équipements utilisateur fournis directement par MTN, comme les appareils mobiles, soit conformes aux limites du débit d'absorption spécifique (DAS) en vigueur, en plus d'être soumis à des évaluations de conformité spécifiques au pays dans lequel ils sont fournis. À cette fin, nous maintenons une installation interne de test des CEM comme étape supplémentaire de vérification.



Nous avons adopté une approche prudente de l'utilisation des ressources telles que le papier, le plastique, l'eau et d'autres ressources par la réduction de la demande, la remise à neuf, le recyclage et la valorisation. La sensibilisation des employés et le soutien aux employés sont également essentiels pour garantir que les actions individuelles de conservation des ressources produisent des résultats significatifs.

Principes clés de la réponse de MTN en matière de ressources environnementales

- MTN respecte les exigences en matière de certification environnementale, d'autorisations, de permis et de rapports dans chacun de ses pays d'exploitation, conformément à la législation locale et aux pratiques reconnues à l'échelle internationale.
- MTN applique le principe de précaution dans son utilisation des ressources naturelles, notamment l'énergie et l'eau. Nous mettons en œuvre des mesures judicieuses et démontrons que nous les avons prises pour prévenir la pollution, réduire les impacts sur la biodiversité et réduire au minimum la production de déchets solides, d'eaux usées et d'émissions atmosphériques.
- MTN garantit que l'ensemble des lois et règlements applicables relatifs aux matières dangereuses, aux produits chimiques et aux substances dangereuses sont strictement respectés.
- MTN veille à ce que les pylônes du réseau et les appareils qu'elle distribue fonctionnent directement dans des limites de sécurité en matière de champs électromagnétiques (CEM).
- MTN impose à ses fournisseurs les mêmes normes guidées par son Code de conduite des fournisseurs et sa formation périodique.

Principes clés du Pacte mondial des Nations Unies

1. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
 2. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
 3. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
 4. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.
- MTN veille à ce que tous ses employés soient informés des politiques et procédures applicables en milieu de travail et qu'ils s'y familiarisent grâce à ses divers canaux de communication internes.
 - Des politiques et des pratiques de travail localisées sont proposées dans une langue universellement acceptée, conformément aux exigences linguistiques locales du pays d'exploitation.